



D.1807.3.30

L'an mil huit cent sept le trente du mois de
mars, pardevant nous Maire officier de l'état
civil de la commune de wizernes département du
pas de calais, canton de Lumbres, Sont
comparus, Louis François Roussel, âgé de
quarante trois ans, batteur d'huile, pere du
defunt, et Jacques Joseph Marie Gontier
contre Maitre au papetiers, âgé de quarante
ans, tous deux domiciliés à Wizernes, lesquels
nous ont déclaré, qu'aujourd'hui huit heures du
soir, Josephine Josephine Rousselle fille legitime
de Louis François Rousselle # est decedé en sa
maison sise audit Wizernes, âgée de quinze jours,
et le second temoin a signé avec nous le présent
acte de decès, le pere ayant déclaré ne savoir signer,

et direne Joseph
Baret

LjCleuet

Gontier
LjCleuet